

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Monsieur Serge REVIAL, Maire de la commune de Tignes (SAVOIE), certifie que l’avis de participation du public par voie électronique concernant le projet de construction du parking couvert « BOUCLE EST », comprenant 660 places de stationnement, sis lieu-dit « Le Val Claret », **est affiché depuis le 17 janvier 2024** sur :

- Les différents panneaux d’affichage de la commune,
- Le lieu prévu pour la réalisation des travaux,
- Le site Internet de la Mairie de Tignes.

Liste des panneaux d’affichage :

- Mairie de Tignes, secteur Tignes Le Lac
- Tignes Le Val Claret
- Tignes Le Lavachet
- Tignes 1800
- Tignes Les Brévières

L’avis de participation du public par voie électronique restera affiché sur les différents sites précités **jusqu’au 1^{er} mars 2024 inclus**, date de la fin de cette participation du public.

Fait à Tignes, le 22 janvier 2024, pour servir et valoir ce que de droit.

**Le Maire,
Serge REVIAL**

